

Procès-verbal Conseil d'établissement École Chabot et de l'Oasis

Réunion virtuelle sur TEAMS du 30 novembre 2021, 18h30

Étaient présents :

Mesdames Manon Grenier, parent
 Claudine Trudel, parent
 Sara Germain, service de garde
 Lucie Lizotte, parent
 Sonia Savoie, enseignante
 Catherine Savoie, parent
 Chantale Laliberté, enseignante
 Manon Plante, enseignante
 Marie-Josée Sasseville, enseignante
 Sonia Tremblay, parent
 Karine Gagné, service de garde

Messieurs Éric Desaulniers, parent
 Dominic Beaulieu, parent
 Louis-Philippe Côté, directeur adjoint
 Bastien Gauthier, directeur

Étaient absents :

1. Ouverture de la séance

Mme Grenier souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée.

2. Vérification du quorum

Le quorum est respecté.

CÉ-21/22-15

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par M. Desaulniers sans ajout.

Proposition adoptée à l'unanimité

CÉ-21/22-16

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 octobre 2021

Une modification sera apportée au point 13. Information du représentant du comité de parents.
 «Mme Grenier mentionne que la majorité des postes étaient vacants et donc en réélection.»

Il est proposé par Mme Tremblay d'adopter le procès-verbal du 26 octobre 2021 avec la modification présentée.

Proposition adoptée à l'unanimité

	<p>5. Suivi au procès-verbal de la séance du 26 octobre 2021</p> <p>11. Budget école 21-22 <i>La direction mentionne que le tout a été accepté par le Centre de services scolaire.</i></p>
	<p>6. Formation obligatoire pour les nouveaux membres du CÉ La direction a envoyé à tous le plan de formation (en 3 étapes) émanant du Centre de services scolaire (visionnement de capsules et lecture de fiches thématiques). Elle ajoute que ce point sera à chacune des 2 prochaines séances. La direction survole rapidement les éléments de la 2^e portion de la formation et demande s'il y a des questionnements ou des précisions à apporter. Il n'y a pas de précisions à apporter.</p>
	<p>7. Parole au public Aucun commentaire.</p>
<p>CÉ-21/22-17</p>	<p>8. Sorties éducatives et activités (art. 87)</p> <p>M. Gauthier mentionne qu'il y aurait un horaire en continu le 21 décembre. Plusieurs activités de Noël se dérouleraient dans les 2 bâtiments et le tout se terminerait à 13h pour le préscolaire et à 13h30 pour le primaire. Le transport scolaire a confirmé qu'il s'adapterait à ces heures de départ. Les services de garde demeurent en fonction jusqu'à 18h.</p> <p>Pour les élèves qui devraient rester à l'école et qui ne fréquentent pas de façon régulière le service de garde, il n'y aura pas de facturation aux parents.</p> <p>Une communication détaillée du déroulement de la journée pourrait être transmise en début de semaine prochaine.</p> <p>Il est proposé par Mme Plante d'approuver l'horaire en continu du 21 décembre.</p> <p style="text-align: right;">Proposition approuvée à l'unanimité</p>
<p>CÉ-21/22-18</p>	<p>9. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation</p> <p>La direction commente brièvement le document qui a été très peu modifié dans son contenu par rapport à l'an dernier (voir les doc. en annexe). La mise à jour des données (ex. : clientèle à l'école et au service de garde, nombre de groupes, nombre de membres du personnel, etc.). Les plans sont adaptés à la réalité des deux bâtiments. Le dépliant explicatif sera envoyé à tous les parents et le plan détaillé sera déposé sur le site internet.</p> <p>Il est proposé par M. Beaulieu d'approuver le plan de lutte.</p> <p style="text-align: right;">Proposition approuvée à l'unanimité</p>
<p>CÉ-21/22-19</p>	<p>10. Résolution sur les contenus en sexualité 21-22</p> <p>La direction commente brièvement le tableau de planification des deux bâtisses ainsi que la résolution (voir les doc.). Mme Sasseville mentionne qu'il y a beaucoup d'outils et de littérature fournis aux enseignants. Une formation a aussi été donnée il y 3 ans sur ces contenus. La direction ajoute que les enseignants ne sont pas obligés de donner un contenu s'ils se sentent mal à l'aise. Un accompagnateur autre peut assister l'enseignant ou encore une ressource externe peut venir traiter de la thématique.</p>

	<p>Concernant le préscolaire, il y a aussi un programme à voir. Cependant, étant donné que le préscolaire n'est pas obligatoire, l'enseignement des contenus ne l'est pas plus.</p> <p>Mmes Boivin et Martin seront les porteuses de dossier dans les deux bâtisses.</p> <p>Il est proposé par Mme Tremblay d'approuver la résolution.</p> <p style="text-align: right;">Proposition approuvée à l'unanimité</p>
CÉ-21/22-20	<p>11. Résolution sur les COSP (Contenus en Orientation Scolaire et Professionnelle) 21-22</p> <p>La direction présente le tableau de planification des contenus scolaires des deux bâtisses ainsi que la résolution s'y rattachant (voir les doc.).</p> <p>Il est proposé par M. Desaulniers d'approuver la résolution.</p> <p style="text-align: right;">Proposition adoptée à l'unanimité</p>
	<p>12. Grille-matières 2022-23</p> <p>La direction présente les grilles-matières de cette année. Elle mentionne qu'il y aura des consultations dans les milieux et que les grilles 2022-23 seront présentées au CÉ du 1^{er} février prochain pour adoption. Elle ajoute qu'il ne devrait y avoir aucune modification dans la répartition des périodes à chaque degré à moins d'un bouleversement majeur dans la projection de clientèle. M. Côté présente la répartition des périodes se retrouvant dans le régime pédagogique. Les balises sur le nombre de périodes dévolues à chaque matière et à chaque degré font en sorte qu'il y a peu de latitude.</p> <p>Concernant le programme d'anglais intensif à l'Oasis en 5^e année, il se poursuivrait l'an prochain dans sa forme actuelle (rotation des 2 groupes en anglais en AM et PM).</p> <p>Mme Lizotte mentionne que lorsque l'organisation scolaire fait en sorte que nous avons 3 groupes, il y a toujours un nombre d'élèves qui ne peut avoir de l'anglais intensif ou encore que l'on doit diminuer les heures en anglais ce qui amène seulement une intensification. La direction mentionne qu'effectivement le modèle fonctionne bien avec des groupes pairs. Cependant, depuis quelques années, un sondage est envoyé à tous les parents de 4^e année pour savoir s'ils ont de l'intérêt pour le programme intensif (il en sera de même cette année). En fonction des réponses, ceci nous permet de faire des regroupements permettant la mise en place intégrale du programme.</p>
	<p>13. Premier bulletin</p> <p>La direction mentionne que chaque compétence devra être notée dans toutes les disciplines. Il sera disponible au plus tard le 28 janvier 2022.</p>
CÉ-21/22-21	<p>14. Programmation de la semaine de relâche au service de garde</p> <p>La direction commente le document remis aux membres (voir le doc. en annexe). La date limite des inscriptions est fixée au 13 janvier, mais Mmes Gagné et Germain mentionnent que les services de garde ont toujours de l'ouverture par rapport à des inscriptions tardives en raison de situations particulières.</p> <p>Il est proposé par Mme Savoie d'approuver la programmation des services de garde pour la relâche 2022.</p> <p style="text-align: right;">Proposition approuvée à l'unanimité</p>

	<p>15. Plan numérique</p> <p>La direction commente la communication (voir doc. en annexe) qui sera envoyée aux parents pour préciser le mode de répartition des appareils numériques dans chaque degré.</p> <p>Le conseil est en accord avec l'alignement proposé par les équipes-écoles à savoir que les appareils demeureront à la disposition des élèves, mais à l'école uniquement.</p>
<p>CÉ-21/22-22</p>	<p>16. Reddition objectifs quantitatifs 20-21</p> <p>La direction commente le document qui fait état de l'atteinte des objectifs fixés dans le projet éducatif pour l'année 20-21. La reddition des objectifs qualitatifs a été faite en juin dernier. Une nouvelle reddition sera faite en juin 2022 sur les 2 volets.</p> <p>Les membres du conseil mentionnent que le fait qu'il n'y a eu aucune évaluation en juin 2020 et qu'il n'y a pas eu d'examens MEES depuis juin 2019 fait en sorte que la prudence s'impose face aux résultats de juin 2021. Ils estiment qu'il faut encore se donner du temps afin de voir si les moyens mis en place amèneront les améliorations escomptées (ce commentaire se retrouvera dans la reddition).</p> <p>Il est proposé par Mme Lizotte d'adopter la reddition des objectifs quantitatifs des 2 bâtiments pour l'année 2021-22.</p> <p style="text-align: right;">Proposition approuvée à l'unanimité</p>
	<p>17. Campagne de vaccination</p> <p>La direction mentionne que la vaccination en milieu scolaire se fera le 13 décembre dans les 2 bâtiments. Tous les documents relatifs à l'inscription ont été envoyés aux parents le 25 novembre. Une brigade d'infirmières du CIUSSS fera l'opération.</p>
	<p>18. Information de la présidence</p> <p>Aucune information.</p>
	<p>19. Information du représentant du comité de parents</p> <p>Mme Grenier donne des détails sur le projet de Loi 9 qui ferait en sorte qu'il y aurait un protecteur de l'élève au niveau national et d'autres au niveau régional. Les raisons évoquées pour ce changement :</p> <ul style="list-style-type: none"> -temps de traitement des plaintes trop long; -équité; -impartialité; -insatisfaction des décisions; -uniformisation du processus. <p>Présentation par M. Nicolas Maheux, directeur adjoint du Centre de services, de la structure des classes multiniveaux (fonctionnement, répartition, enjeux liés à l'organisation scolaire, maintien des élèves dans leur bassin, etc.).</p>
	<p>20. Information de la direction</p> <ul style="list-style-type: none"> •Plusieurs cas positifs à la COVID sont apparus dans l'école. Ceci a eu pour effet de fermer des classes ou d'en mettre certaines en isolement modifié. •Le programme de soutien au comportement positif (SCP) se poursuit avec un 2^e enseignement explicite touchant l'utilisation du crochet. L'activité «WOW» se fera avant Noël.

	<ul style="list-style-type: none"> •Mandat d’initiative : le conseil devra faire une consultation sur un sujet de son choix auprès des élèves. Le sujet doit porter sur l’environnement scolaire. La direction propose aux membres qu’un sondage sur l’aménagement de la cour d’école de l’Oasis puisse être réalisé. Le point sera ramené lors de la séance du 1^{er} février et le conseil devra prendre un alignement. •La campagne de financement en lien avec la vente de bûches de Noël rapportera environ 6 500\$ à Chabot et 4 300\$ à l’Oasis. •M. Julien, député de notre circonscription, a fait un don de 5 000\$ à l’école Chabot pour le conseil étudiant qui s’inscrit dans le cadre du projet sur la démocratie scolaire.
	<p>21. Questions diverses</p> <p>21.1 Aucune</p>

Levée de la rencontre proposée par Mme Gagné à 21h.

Manon Grenier, présidente

Bastien Gauthier, secrétaire